



Des modifications sont susceptibles d'être apportées à la rentrée.

Pré-inscription en ligne début septembre via un lien envoyé sur Ecole directe

Activité	Créneau	Lieu	Professeur	Précisions
PADEL / PICKELBALL	Lundi 15h30 – 18h00	ASM Tennis Padel – Ile aux Dames	M LECLAIREQ	15h30 – 16h45 et/ou 16h45 – 18h00 selon son emploi du temps
TENNIS DE TABLE	Mercredi 13h15 – 15h15	Salle bleue (Collège)	Mme MOREL	Possibilité de déjeuner au collège - Compétitions
MULTI- SPORTS	Mercredi 13h15 – 15h15	Les Martraits	Mme PETIT	Possibilité de déjeuner au collège <i>Programmation à voir en début d'année</i>
FITNESS	Vendredi Midi 12h50 – 13h35	Salle Bleue		Différents formats / circuits de renforcement musculaire
AVIRON	Mercredi 13h45 – 16h00	Stade Nautique Mantes-la-Jolie	Mme ROY	*Brevet natation de 50m ou test du savoir nager *Les élèves doivent aller & repartir du stade Nautique par leurs propres moyens Compétitions
GYMNASTIQUE	Jeudi, 15h30 – 17h30 Mardi Midi 12h50 – 13h35	Martraits, salle de gym (Jeudi) Mardi (salle bleue)	M ERNOUF	Possibilités de faire les 2 créneaux ou seulement un seul
VOLLEY-BALL	Jeudi, 15h30 – 18h00	ASM ou Les Martraits	M FEUVRIER	15h30 – 16h45 et/ou 16h45 – 18h00 selon son emploi du temps

Adresses - « Les Martraits » : 55 rue St Bonaventure – 78200 Mantes-la-Jolie

ASM : 15 rue de Lorraine – 78200 Mantes-La-Jolie

Stade Nautique international Didier-Simond, Bld Sully – 78200 Mantes-la-Jolie

ASM Tennis Padel – 2 allée des Iles Tabarlay – Iles aux dames – 78200 Mantes la Jolie

✚ **Places limitées** dans les activités afin de pouvoir pratiquer dans les meilleures conditions

✚ **Les compétitions** ont lieu le mercredi après-midi (4/5 par an) : cross, aviron, tennis de table...

✚ **La cotisation** est de **40 euros**. Elle donne le droit de participer à tous les entraînements (plusieurs activités possibles) et aux compétitions. Chaque **nouvel adhérent** recevra un t-shirt de l'association.

✚ **Assiduité** : Les élèves se devront d'être assidus toute l'année et leur **comportement se doit d'être irréprochable**. Les parents doivent prévenir en cas d'absence.

L'élève doit rapporter **le chèque d'inscription** (à l'ordre de l'Association Sportive Collège Notre-Dame) à sa première séance ou virement bancaire sur le compte de l'association (RIB ci-joint), afin de valider définitivement son inscription. Une séance d'essai est possible avant de se décider. Merci de stipuler au dos du chèque le nom et le prénom de l'élève. Facture établie sur demande pour les Comités d'Entreprises.

Début des activités le lundi 21 septembre 2026

Les professeurs d'EPS